





Considérant la nécessité d'approuver le rapport 2023 de la CLECT (bilan des coûts de la compétence scolaires 2022),

Il est proposé au Conseil Municipal,

D'approuver le rapport de la CLECT du 15 juin 2023 joint en annexe ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **Approuve** le rapport de la CLECT en date du 15 juin 2023



### Projet Panneaux Photovoltaïques : Toiture de la Salle des fêtes

L'étude a été réalisée, elle doit être vérifiée par les services du SIEGE avant une présentation en mairie courant septembre. Cependant le SIEGE ne peut pas accompagner financièrement la collectivité pour un projet en autoconsommation individuelle pour l'instant, en effet, leurs services sont en cours de définition du modèle juridique. Pour le moment seule l'étude de faisabilité est gratuite et permet malgré tout à la commune de la guider dans la décision de réaliser un tel projet.



### Services techniques : Achat d'un quad/remorque et tonne à eau

Lors de la séance du 1<sup>er</sup> juin dernier, le Conseil municipal avait validé la proposition de M. LEROY pour l'achat d'un nouveau véhicule et d'une remorque avec une enveloppe déterminée à hauteur de 10 000€.

M. LEROY informe les membres présents de l'acquisition du nouveau matériel en septembre à savoir un véhicule de type Quad pour 8 600€ ainsi qu'une remorque (tonne à eau incluse) pour un montant de 650€.



#### Divers :

*Repas des Anciens* : Le repas des anciens est programmé le Dimanche 24 Mars 2024



Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.  
Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. La séance est levée à 20h30.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Dominique LEROY.

Alexandra VANBESIEN